

PROCHAIN DELAI REDACTIONNEL

02.03 **Articles / photos**, supports informatiques ou papier à envoyer à  
A. Nussbaum, Ancien Collège 2, 1268 Begnins,  
nussbaum@aveps.ch

ACTIVITES AVEPS

18-23.04 **Camp AVEPS** de ski à Zermatt

04.05 **Tournoi de beach de l' AVEPS** (renvoi : 11.05)

JOURNEES REGIONALES, CANTONALES ET SUISSE

07.12 **Volley Login School Cup**

20.12 **Mini-handball**, divers lieux

25.01 **Journée cantonale de glisse**, Les Mosses (renvoi: 08.02)

07.03 **Foot en salle**, Montreux

14.03 **Rivella Games unihockey**

04.04 **Journée cantonale d'orientation** (renvoi: 25.04)

22.05 22 au 25 mai, **Volley Master, Montreux**

24.05 **Coupe Crédit Suisse de football** (renvoi: 06.06) à Chavannes-près-  
Renens

06.06 **Journée Suisse**, Zürich

FORMATION CONTINUE

05.05 **Course d'orientation**, St-Légier

12.05 **Salsa Hip-Hop**, à Yverdon

**ACTIVITES DU COMITE (OCTOBRE - NOVEMBRE)**

12 octobre	Aide aux sportifs vaudois, Montbenon
26 octobre	conférence des présidents ASEP
4 novembre	vernissage de P. Pfefferlé et M. Liardet
5 novembre	AG à Puidoux
09 novembre	tournoi AVEPS de volley
10 novembre	Soirée Fond du sport Vaudois Morges
14 novembre	Rdv M. Bouquet, DGEO
23 novembre	journée cantonale de natation



au sommaire...

- 2 Comité
- 3 Adhésion
- 4 Editorial
- 5 Promotion et Publicité
- 7 Musée du CIO
- 9 PV AG 2011
- 32 Coupe Golf AVEPS
- 33 Journée cantonale d'athlétisme
- 34 Coirrier du lecteur
- 35 Journée Cantonale de natation
- 36 Formation continue, cours ASEP  
Adresse mail
- 37 Jeunesse et Sport
- 38 Concours Mr Choc et Miss Ola
- 40 Dates à agender  
Activités du comité

**Consultez notre site internet [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch)**

**B**eaucoup d'informations sont régulièrement mises à jour, qui ne peuvent pas figurer dans le bulletin CONTACTS. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne pour toutes les manifestations que nous annonçons.

**T**ransmettez-nous votre adresse e-mail, vous recevrez ainsi environ une fois par mois la lettre aux membres éditée par notre président.



AVEPS

1000 LAUSANNE 26

www.aveps.ch

info@aveps.ch

**Présidente**

Claudine DUTOIT  
Ch. de la Valleyre 4  
1052 Le Mont/Lausanne

078 708 30 05  
claudine.dutoit@aveps.ch  
president@aveps.ch

**Vice-président**

Jacques Rubattel  
Ch. des Golliettes 1  
1032 Romanel-sur-Lausanne

078 826 98 42  
jacques.rubattel@aveps.ch  
president@aveps.ch

**Caissière**

Sybille ROCH  
Rte du Suchet 3  
1354 MONTCHERAND

024 441 54 61  
sybille.roch@aveps.ch  
caissier@aveps.ch

**Promotion - Publicité**

Carole DU BOIS  
Le Clos 33  
1346 LES BIOUX

079 397 91 19  
carole.dubois@aveps.ch

**Secrétaire**

Carlos FIDALGO  
Chemin en Outoz 2b  
1169 YENS

079 525 69 89  
carlos.fidalgo@aveps.ch  
secretaire@aveps.ch

**Responsable technique**

Raphael Blanchard  
Grand Record 29  
1040 ECHALLENS

079 342 08 49  
raphael.blanchard@aveps.ch  
resp.tech@aveps.ch

**Rédactrice et Webmestre**

Anouk Nussbaum  
Ancien Collège 2  
1268 BEGNINS

022 366 47 87  
anouk.nussbaum@aveps.ch  
info@aveps.ch

**ENTREPRISES**

SYSTEME 3D MOSAIK  
MUR & BLOC FREEFORM  
SYSTEME EMPREINTE CLASSIC  
PRISES POLYURETHANE PURREVOLUTION  
POSSIBILITE INFINIE EN INDOOR & OUTDOOR

STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADE SàRL - CRETTAZ - CP 58 - 1854 LEYSIN  
info@entre-prises.ch - www.entre-prises.com - tél.024 494 18 46 - fax.024 494 18 05

## CONCOURS MR CHOC ET MISS OLA (1/4)

Pierre-Olivier Brunner rempile et s'occupe toujours du concours visant à récompenser le lecteur le plus assidu du CONTACTS et/ou du site internet de notre association. Il n'est pas exclu que le témoin soit transmis à un autre membre lors de la prochaine AG.

Pour avoir une chance de remporter le 1<sup>e</sup> prix, il faut :

- Être membre de l'AVEPS
- En principe, participer à l'Assemblée Générale 2011
- Et surtout résoudre les quatre problèmes qui agrémentent les bulletins CONTACTS (et le site internet).

Pour répondre il faut :

- Soit envoyer un e-mail à [pobr@educrissier.ch](mailto:pobr@educrissier.ch)
- Soit utiliser le site internet [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch) rubrique CONCOURS

Soit écrire une jolie carte à :

Pierre-Olivier Brunner, Rte du Village 18, 1113 St-Saphorin Sur Morges

N'hésitez pas à participer (même une seule fois).

### PROBLEME NO 1 (Au suivant !)

Quel nombre est le suivant logique de cette... suite de nombres ?

7, 15, 31, 63, 127, 255, ??? ?

## DEMANDE D'ADHÉSION

Forte de ses quelques 450 membres, l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) s'occupe de l'éducation physique et sportive de la jeunesse, tout particulièrement dans le cadre de l'école. Elle participe au perfectionnement pédagogique de ses membres, en défend les intérêts et encourage la création de groupes sport-détente.

L'AVEPS fait partie de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP); elle est membre de la Société pédagogique vaudoise (SPV). Tout membre actif de l'AVEPS doit s'affilier obligatoirement à la SPV.

SPV, Allinges 2, 1000 Lausanne 19, 021 617 65 59

Pour les membres actifs de la SPV, le montant des cotisations à l'AVEPS est de 60 francs par année. Pour les autres, elle se monte à 80.-



Demande d'adhésion à l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ No postal & localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je désire faire partie de l'AVEPS.

Je suis

- maître(sse) d'éducation physique\*      \* tracez ce qui ne convient pas
- membre de la SPV\*
- membre d'une autre association\*  
précisez (y.c. la date d'entrée): \_\_\_\_\_
- licencié(e)\* \_\_\_\_\_
- autre\* \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

A retourner à Carlos FIDALGO, Chemin en Outoz 2b, 1169 YENS

**A** vous tous membres de l'AVEPS,

**U**n grand merci pour votre participation lors de notre assemblée générale, réunion qui nous reconforte dans le travail fourni pour notre association, par vos divers remerciements reçus de part et d'autres.

**M**erci pour votre soutien pour la défense de notre beau métier.

**J**e continue mes congratulations et je les donne à Jacques Rubattel, qui nous rejoint.

**L**'équipe composée de 7 membres, avec Sybille qui fonctionnera hors comité (pour son dicastère comptable) progressera dans les divers contacts avec les instances politiques pour cette – NOTRE – reconnaissance de notre brevet fédéral.

**J**e vous souhaite à tous une très belle fin d'année, beaucoup de succès dans vos leçons d'éducation physique, que vous fassiez une belle publicité pour notre AVEPS, réussite pour les diverses manifestations sportives qui complètent notre calendrier et surtout que vous restiez en pleine forme physique.

**C**laudine Dutoit, présidente AVEPS

info@avpes.ch avec copie si possible à secretaire@avpes.ch et je ferai le nécessaire au plus vite pour activer votre adresse mail.

**S**i vous souhaitez gérer vous même votre adresse mail prenom.nom@aveps.ch, il suffit de m'envoyer un mail à info@aveps.ch et je vous envoie un mot de passe pour accéder à votre messagerie qu'il vous faudra bien sûr changer.

**J**e reste bien sûr à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

**A**fin de mettre aussi à jour notre fichier, pourriez vous envoyer un mail à secretaire@avpes.ch avec votre nom, prénom et lieu d'enseignement.

**A**u nom du comité, je vous remercie

**A**nouk Nussbaum, votre webmestre

**Formation continue J+S Ski**

VD 1689.12	10.03.2012	Leysin
Délai inscription :	10.01.2012	
Pratique	13.03.2012	Théorie J+S

VD 2686.12	17.03.2012	Leysin
Délai inscription :	20.03.2012	Théorie J+S

**Formation continue J+S Sport Scolaire**

VD 147.12	05.05.2012	Lausanne
Délai inscription :	05.03.2012	

**Formation coaches:**

VD 900.12	01.05.2012 - 01.05.2012	Lausanne Adm cant
Délai inscription :	01.03.2012	Interdisciplinaire

**J+S recherchent activement des experts en gymnastique et en sport scolaire !  
N'hésitez pas à prendre contact avec Michel Pirker si vous êtes intéressés.**



05.05.2012 Cours n°1512

**Course d'orientation : nouvelles découvertes pratiques et utilisation du logiciel OCAD**

Le but de ce cours est de permettre aux participants de découvrir un nouveau visage de la CO avec des activités pratiques qui se dérouleront sur le terrain des prochains championnats du monde 2012 de CO à Lausanne.

Ils auront également l'occasion de se familiariser avec le logiciel OCAD, afin de créer une carte de CO utilisable dans le cadre de leur enseignement.

St-Légier-La Chiésaz, cours donné par Pierre-André Baumgartner. Fr. 100.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 160.- pour les non-membres (sans pension!).

12.05.2012 Cours n°1712

**Salsa Hip-Hop**

Découvrez une nouvelle manière particulièrement entraînante de faire danser vos élèves seuls ou en couple.

Grâce à l'enseignement des deux directrices de cours particulièrement dynamiques, laissez-vous emporter par les rythmes endiablés de cette musique et utilisez leurs nouvelles idées pour animer vos leçons en musique.

Yverdon, cours donné par Sandrine Gabler-Bardet et Valérie Jeanrenaud. Fr. 100.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 160.- pour les non-membres (sans pension!).

## ADRESSE MAIL

Comme annoncé lors de l'assemblée générale, vous avez tous la possibilité de posséder une adresse mail prenom.nom@aveps.ch.

Pour qu'elle soit vraiment active, il faut soit nous communiquer une adresse de déviation, ainsi vous recevrez directement les informations sur votre adresse mail choisie et vous n'avez même plus besoin de gérer l'adresse aveps.ch car tout est dévié et les messages lus sont effacés automatiquement au bout d'un certain temps.

Vous recevrez aussi le courrier d'information envoyé par mail de la part de votre comité entre les différents journaux "CONTACTS"

Si vous ne recevez pas les mails de l'Association, c'est que vous nous avez peut-être pas fourni d'adresse de déviation ou que la vôtre n'est plus valable, c'est tout simple il suffit de faire un mail avec cette information à

3 nouveaux annonceurs pour 2012

Chers membres,

J'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons pour 2012, trois nouveaux annonceurs :

**V Sportfit** à Salgesch (à côté de Sierre) tenu par notre collègue Bernard Loscher.

C'est l'endroit idéal pour organiser des camps d'entraînement, des excursions pour les sociétés, écoles ou groupes d'intérêts divers.

**Village de Tipis** : Une association ayant pour objectif principal de sensibiliser la jeune génération au respect de l'environnement à travers l'expérience d'un hébergement alternatif suivant les critères du développement durable. L'activité principale consiste à mettre à disposition un village de tipis, à faible coût, à des associations ou institutions à buts non lucratifs.

Ils vous accueilleront dans ce village de tipis à la Vallée de Joux de fin mai à fin septembre. Le village de tipis se situe au-dessus du village de L'Abbaye et en dessous du col du Mollendruz.

**Vistawell** dispose de plus de 600 articles pour la santé, le sport, l'équilibre et la coordination à tout âge et tout niveau, un "click" en vaut la peine !

Notre association compte à ce jour **25** annonceurs.

- 1/ Alder+Eisenhut AG
- 2/ Brain Gym Kinésiologie éduc.
- 3/ Centre sportif Vallée de Joux
- 4/ Chalet Les Croisettes
- 5/ Chalet le Mollendruz
- 6/ Copypress Rochat Sàrl
- 7/ Domaine de l'Orme
- 8/ ENTRE PRISES
- 9/ Fitness Let's go
- 10/ Fontannaz Voyage
- 11/ François Sports
- 12/ Garage SENN
- 13/ Gourmet Services
- 14/ Institut Haute Fréquence
- 15/ Le Respect
- 16/ Mouquin Chaussures
- 17/ Musée olympique
- 18/ Nordic Sport
- 19/ Sogemat SA
- 20/ Sportfit
- 21/ Swin golf de Cremin
- 22/ Tipis
- 23/ THEYTAZ EXCURSIONS SA
- 24/ Pharmacie Zeberli
- 25/ Vistawell

N'hésitez pas à les contacter !!

Ils sont mis en lien sur notre site [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch) !

Grâce à tous ces généreux dons, nous couvrons nos frais de notre journal « CONTACTS ».

Un grand MERCI à eux !

Carole Du Bois, Responsable Promotion et Publicité

Ce mercredi 23 novembre il n'y avait qu'un endroit où être dans notre beau Canton de Vaud, et il s'agissait de la piscine du collège des 3 Sapins à Echallens. Les élèves du CYT s'y étaient donné rendez-vous pour concourir dans des épreuves individuelles et d'équipes en petit bassin.

Un gymkhana éprouvant et un relai endurance sur 800 mètres se sont chargés de souder des équipes composées de trois filles et trois garçons. Les épreuves individuelles du 50 mètres brasse et 50 mètres crawl ont permis à chacun d'exprimer ses talents de nageurs. La bonne organisation, la bonne humeur des participants, le bon café-croissant, l'esprit bon-enfant, le bon travail d'encadrement d'élèves de 9e VSO (au chronométrage, à l'installation du matériel, aux départs ainsi qu'à la préparation des prix) et la bonne météo (28°, temps clair ... en piscine) ont fait de cette matinée de compétition un moment, plus que bon, convivial et fair-play.

Les élèves sont repartis satisfaits, avec des gourdes-souvenirs ou des médailles au cou et les yeux un peu rougis par l'émotion, ou était-ce le chlore...??

Merci encore aux collèges du Mont-sur-Lausanne, d'Ecublens, de Pully et de Villamont pour leur participation. Vous retrouverez tous les résultats de cette journée cantonale sur le site: [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch)

Raphael Blanchard, pour l'équipe des organisateurs

#### Massages aux pierres chaudes

Partez pour un voyage de bien-être et découvrez l'union et le contraste entre la force des pierres et leur douceur. Les énergies du feu propres aux pierres de Basalte vous entraîneront dans une relaxation profonde et un bien-être intense.



Institut Haute Fréquence  
Brigitte Du Bois  
Esthéticienne diplômée ASEPIB  
Grand-Pont 12  
1003 LAUSANNE  
021 / 351 20 20



**C**hers tous-tes du comité AVEPS,

**C**omme représentant du SVMEP (syndicat des maîtres de l'enseignement professionnel) je tiens à vous remercier et surtout vous féliciter d'avoir fait modifier par l'AG les statuts en vue d'une réintégration des enseignants des écoles prof. Le bon sens et l'équité ont primé. Votre façon de préparer et présenter ce changement mérite mon respect et mon admiration. En effet, dès le départ j'étais persuadé que votre amendement allait passer, a tel point qu'il n'a pas été nécessaire de prendre la parole pour défendre votre-notre position (le papier légèrement polémique était prêt). Quel soulagement que cette injustice au détriment d'une minorité soit réparée.

**A**insi l'AVEPS a respecté une de ses missions historiques qui est et sera de réunir tous les MEP de canton.

**A**vec toute ma sympathie pour votre engagement.

**A**ndré Gruaz, chemin de Béranges 267, 1814 La Tour-de-Peilzux



Freizeitzentrum / Centre de loisirs  
**SPORTFIT**  
 Bernard Locher  
 Littenstrasse  
 3970 Salgesch  
[www.sportfit.ch](http://www.sportfit.ch)  
 Tel. +41 (0) 27 / 456 3002  
 Fax +41 (0) 27 456 1502  
[info@sportfit.ch](mailto:info@sportfit.ch)



**Fin janvier 2012, Le Musée Olympique ferme ses portes et se refait une beauté. La réouverture est prévue pour fin 2013/début 2014**

### **Entrée gratuite jusqu'à la fermeture!**

**L**e Musée propose, à partir du 15 décembre, une exposition intitulée Best of pour revivre les plus beaux moments de l'histoire olympique de ces 20 dernières années.

**D**ès le 1er décembre et jusqu'à la fermeture, l'entrée est gratuite. Profitez-en pour visiter le musée une dernière fois avec votre classe. Attention: aucune visite guidée ne peut être conduite durant cette période.

### **Pendant la fermeture : développement de l'offre éducative en ligne**

**P**endant la fermeture, le Service éducatif étoffe son offre en ligne. Sur notre site ([www.olympic.org/pedagogie](http://www.olympic.org/pedagogie)) vous trouverez déjà deux premières ressources pédagogiques destinées aux enseignants.

**Jeux Olympiques de Londres 2012** : Programme éducatif international 2012 est une année olympique: tous les projecteurs se tournent vers Londres. Vous aussi, anticipez la magie des Jeux en classe grâce aux ressources développées par le comité d'organisation des Jeux et destinées aux écoles du monde entier!

**D**isponibles en anglais, anglais pour débutants, français et espagnol, les Ressources (des documents pdf) peuvent être téléchargées gratuitement depuis le site du comité d'organisation. Elles couvrent les thématiques suivantes:

- Les Jeux Olympiques de Londres 2012 et les Jeux Paralympiques de Londres 2012;
- Wenlock et Mandeville, les mascottes officielles de Londres 2012;
- Sports et installations sportives des Jeux Olympiques de Londres 2012 et des Jeux Paralympiques de Londres 2012;
- Des Jeux Londres 2012 durables;
- L'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques dans le Royaume-Uni.

• **Affiches des Jeux Olympiques d'été** : regards croisés entre art et sport

Le Musée Olympique, en collaboration avec Bridgeman Education, vous invite à découvrir les Jeux Olympiques à travers les affiches.

Des clés et outils de lecture vous permettent d'analyser 26 affiches (graphisme, courants artistiques, éléments visuels et historiques, symboles, etc.). Des pistes à suivre sont à disposition pour imaginer et réaliser, avec vos élèves, l'affiche des prochains Jeux Olympiques de Londres 2012.

Cette activité est destinée aux professeurs d'art visuel, d'histoire de l'art et à tout autre enseignant intéressé souhaitant mettre en relation le sport et l'art ainsi que les différentes branches enseignées comme l'histoire sociale, politique et culturelle. Elle est adaptée à un public d'élèves de 10 à 14 ans.

**Rendez-vous début 2014**

Nos équipes travaillent déjà sur de nouvelles offres éducatives encore plus attractives et diversifiées. La création de deux espaces ludo-éducatifs vous surprendra et répondra encore mieux aux besoins et aux exigences des publics scolaires.

Pendant la période de fermeture, l'équipe du Service éducatif du Musée Olympique reste à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter:

Email: [edu.museum@olympic.org](mailto:edu.museum@olympic.org)

Tél.: +41 21 621 65 11



**ACTION BIG - FOOT**

Pour vos après-midi sportifs durant la saison hivernale, pour une variante ludique lors de vos camps de ski, une trentaine de BIG-FOOT en bon état sont à vendre et vous attendent.

Prix dégressif de frs.40.- à frs. 30.- en fonction du nombre de paires achetées.

Pour tout renseignement, s'adresser à Rémy Leuba à Yverdon pour le collège secondaire Léon Michaud au tél. 079/ 765 65 46 ou par mail : [rleuba@hispeed.ch](mailto:rleuba@hispeed.ch)

**mercredi 28 septembre 2011**

Que demander de mieux que le soleil avec des enseignants motivés pour organiser pour la 2e année consécutive cette journée d'athlétisme.

Trente-huit équipes du canton se sont confrontées que ce soit pour la vitesse, le lancer du poids, les sauts hauteur ou longueur, le relais vitesse et le relais endurance.

Que de beaux sourires, des hurras, des encouragements de la part des participants !!!!

Que demander de mieux !

Merci à vous tous pour avoir inscrit vos équipes, pour avoir préparé vos élèves, pour le fair-play et la convivialité de ces instants.

Alors, qui se profile donc à l'horizon 2012 pour prendre en mains cette organisation, peut-être dans un autre endroit du canton.....

Mais d'ici-là, il y aura eu la journée suisse à Zürich.....

Belle fin d'année

Claudine Dutoit, responsable de l'organisation pour l'ES Pully

**VISTAWELL**  
SPORT + BALANCE

Votre partenaire pour tout ce qui concerne l'équilibre et la coordination en milieu scolaire

VISTAWELL SA  
Rue du Lac 40  
2014 Bôle  
032 841 42 52  
[www.vistawell.ch](http://www.vistawell.ch)  
[office@vistawell.ch](mailto:office@vistawell.ch)



Exclusivités à prix préférentiels comme Kin-Ball®, Slackline®, Mobilo® etc.



Cette 10<sup>e</sup> a tenu toutes ses promesses. Beau temps, comme d'habitude, 16 équipes de 2 joueurs, plus forte participation connue à ce jours, de quoi réjouir l'organisateur et le convaincre de rempiler pour la 11<sup>e</sup>. Elle aura lieu comme d'habitude sur le Golf du Mont-St-Jean aux Rousses le 12 septembre 2012. Je félicite les vainqueurs, Claude Lipp et Daniel Aubord en net, alors qu'Eric Barbezat et Olivier Kuhn gagne en brut (total des coups joués 73 sur un parcours au par de 72) ceci pour la 5<sup>e</sup> fois .

Net					Brut
1er	Claude	Lipp	Daniel	Aubord	2è
2è	Daniel	Zieri	Juilen	Gaud	5è
2è	Eric	Barbezat	Olivier	Kuhn	1er
4è	Patrick	Didisheim	Jean-Paul	Frech	4è
5è	Mathieu	Jaton		Jaton	3è
6è	Gianpaolo	Patelli	Alain	Dubray	5è
6è	Pedro	Aznar	Denis	Dumaz	7è
8è	Christian	Glannaz	Pascal	Grosjean	8è
9è	Pierre-Alain	Blanc	Jean-Pierre	Sterchi	10è
9è	Claudine	Dutoit	Salina	Nicolas	9è
9è	Roberzo	Borserini	Pierre-andré	Pasche	10è
12è	Stéphane	Delley	Tony	Lauria	12è
12è	Kamal	Azzouz	Ducret	Yves	13è
14è	Corinne	Bodmer	Carole	Camandona	14è
15è	Denis	Rivat	Nicolas	Lanthemann	15è
16è	Peter	Gaulé	Pierre	Conus	16è

Hélas, pas de 12<sup>e</sup> sans un nouvel organisateur !!!!!!!

Je remercie le comité qui a financé le prix souvenir, constitué de 3 balles de golf avec l'inscription (10<sup>e</sup> coupe AVEPS, 14.9.2011) et encore des remerciements pour Pierre-Alain Blanc, fidèle soutien pour l'organisateur et généreux donateur pour la planche de prix J'espère vivement vous revoir très nombreux lors de la prochaine édition.

Pierre Conus

### Bonjour - bienvenue

M. Kim Egger ouvre la séance à 9H10 et souhaite la bienvenue à chacun au nom du comité. Il salue la présence des personnalités suivantes

- M. Alain Bouquet, directeur général de la DGEO
- M. Jean Mauerhofer, directeur des écoles du cercle de St Saphorin, Rivaz, Chexbres et Puidoux
- M. Nicolas Imhof, chef du SEPS

Les conseillers et adjoints pédagogiques officiant au SEPS :

- M. Christophe Bottfield
- M. Florian Etter
- M. Toni Pacifico
- M. Raoul Vuffray

- M. Patrick Badoux, représentant de l'ASEP et du GRT
- M. Jacques Daniélou, président de la SPV
- M. Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV

Il note l'absence de Marco Astolfi, représentant de l'ISSUL, qui a pris la peine de s'excuser, tout comme d'autres membres.

### Cours de Brain Gym©

« Le mouvement, clé de l'apprentissage »

Formation de base de la kinésiologie éducative™  
Une approche pour explorer et développer son potentiel.

**Améliorer et faciliter les apprentissages**

**Mieux gérer les stress**

**Optimiser son potentiel**

Renseignements: 021 864 3277 / www.kiné.ch / kine@hispeed.ch

L'assemblée observe une minute de silence pour honorer la mémoire des membres décédés durant l'année : MM. Roland Beauverd, Jacques Cuany, Gilbert Descombes, Bernard Matthey, Daniel Seydoux et Camille Gaillard.

Kim a le plaisir de nous annoncer que notre assemblée 2011 réunit 73 membres actifs, repartis de la manière suivante, pour un total de 41 établissements représentés (pour rappel, 2008 : 34 ; 2009 : 48 ; 2010 : 30) :

- mixtes : 19
- secondaires II : 4
- HEP : 1
- primaires : 4
- écoles professionnelles : 3
- ISSUL : 1
- secondaires I : 9

## 0. Allocutions

### a. Mme Claudine Dutoit, présidente de l'AVEPS

Notre présidente ouvre les allocutions de manière très poétique. Son texte rythmé et chaleureux nous charme et nous motive pour la suite. Elle met l'accent sur la force des filles majoritaires au comité, et annonce qu'une ou deux aides masculines sont recherchées.

En guise de fin et de conclusion, forts et dynamiques nous persévérons, motivés, préparés, structurés nous resterons, et que vive l'AVEPS à l'unisson ».

### b. M. Jean Mauerhofer, directeur de l'établissement scolaire de Puidoux-Chexbres

M. Mauerhofer nous offre les salutations de la commune de Puidoux et de son établissement.

Il présente les limites géographiques larges de cet établissement du Lavaux, qui couvre une grande zone. Les transports scolaires sont assurés par six bus, sans l'aide de transports publics.

Il fait part de ses soucis de direction avec mise en place d'Harmos pour l'EPH et se demande comment le tout va être organisé. Enfin, il nous livre son souci au sujet de la formation des nouveaux collègues du primaire, qui sortent de la HEP sans avoir eu aucune formation pour l'EPH. Ils ne peuvent donc pas enseigner cette branche. Pour combler cette lacune, ces jeunes enseignants peuvent

## 8. Divers

Claudine nous apporte quelques informations concernant notre webmaster du site internet aveps.ch. Il faut savoir qu'Anouk fait un énorme travail pour mettre à jour toutes les adresses : chaque membre aura son adresse sous cette forme : prenom.nom@aveps.ch (pour les prénoms composés, il faut laisser les tirets à mi-hauteur : jean-paul.descartes@aveps.ch).

Pierre Pfefferlé nous présente son nouveau livre « Enseigner le sport », résultat d'un travail de 3 ans. C'est un outil qui nous est proposé pour l'enseignement du sport. Le public cible est : les étudiants en sport, les MEPs, les praticiens et les professionnels du sport (entraîneurs, ...). Pour plus d'infos : <http://www.ppur.info/enseigner-le-sport.html>.

M. René Gilliéron, syndic de Puidoux nous offre l'apéritif et nous présente sa commune à l'aide d'un petit film bien rythmé et mettant admirablement en valeur le fonctionnement, les particularités et les atouts de celle-ci à travers de magnifiques images.

Kim Egger remercie chacun et chacune pour leur écoute, ainsi que toute l'équipe de Puidoux-Chexbres réunie autour de Serge Weber, qui nous a si bien accueillis. Enfin, il nous souhaite une bonne fin d'année 2011.

Il est 12h35. L'assemblée générale est clôturée.

La journée suisse 2012, aura lieu le 6 juin, à Zurich.

Les 6 équipes vainqueurs de la journée cantonale d'athlétisme se sont déjà inscrites. Les portes restent ouvertes pour toutes les autres équipes. Le délai d'inscription est fixé au 9 décembre.

Le SEPS gère les inscriptions, mais elles se font par le biais de l'AVEPS et de son site Internet.

### 6.3 AG 2012 : Genolier : Julie Nicollier

AG 2013 : Orbe : Sybille Roch

### 7. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle ne m'est parvenue.

**Le Centre Sportif**  
 met à votre disposition sa piscine, patinoire, tennis, salle omnisport, fitness, centre nautique, salle de tir et en particulier son Restaurant-Lounge avec 180 places et ses hébergements de 72 places.




**OUVERT 365 JOURS PAR AN**

Groupes ou individuels, n'hésitez pas à nous contacter pour une offre individualisée



Centre Sportif Vallée de Joux—1347 Le Sentier 021 845 17 76 www.centresportif.ch

suivre une formation supplémentaire sur 20 demi-journées sur 1'année pour rattraper cette lacune. Ceci implique énormément d'investissement de la part de ces derniers (lors de leur 1ère année d'enseignement) et de grands problèmes d'organisation de remplacements. Il déplore cette solution qui n'en est pas une pour lui. Il conclut en soulignant l'importance d'avoir des personnes qualifiées et compétentes pour cette branche, y compris pour les plus jeunes enfants.

### c. M. Nicolas Imhof, chef du SEPS

Notre chef de service revient sur les points importants de l'année écoulée et expose les champs d'action du SEPS concernant l'avenir.

La Loi fédérale a été acceptée, avec le maintien du caractère obligatoire aussi bien à l'école obligatoire qu'au secondaire supérieur, et ceci à raison de trois périodes hebdomadaires.

Il souligne l'importance de cette reconnaissance pour notre discipline et salue l'important travail de notre organisation faitière, l'ASEP.

Il relève qu'il ne reste « plus que » la mise en application à surveiller de près. La procédure de consultation lancée par l'Office fédéral du sport vient d'être déposée dans les bureaux du SEPS. Le délai de consultation est fixé à fin janvier 2011. Une décision sera prise l'année prochaine.

La Loi cantonale sur le sport n'existe toujours pas, même si le contenu est quasiment bouclé. Son élaboration finale a malheureusement été reportée à cause d'une multitude de facteurs différents (hors sport scolaire).

Cette loi est prête et prévoit les trois heures de sport à l'école obligatoire. Il en résulte le problème des infrastructures et des salles de sport à construire, avec des coûts pas toujours possibles à assumer pour les communes.

Pour Harnos, le SEPS est fréquemment questionné sur la place et le rôle des enseignants spécialistes en éducation physique au cycle de transition. Il rappelle cependant que ce n'est pas lui l'employeur et ne peut donc pas prendre une telle décision.

Par contre, il réitère son soutien pour l'intervention de ces derniers à ce niveau. Ceci pour des raisons de sécurité, mais aussi pour la plus-value apportée par le MEP aux élèves de cette catégorie d'âge.

Le plan d'étude Romand (PER) quant à lui devrait entrer en vigueur en été 2012, dans la « catégorie » corps et mouvement. Si la logique d'une telle association est évidente - il faut manger pour faire du sport - la logique pédagogique l'est beaucoup moins.

Une réflexion est actuellement menée sur ce sujet par un groupe de travail issu du SEPS et de la Direction pédagogique de la DGEO impliquant des enseignants du terrain ou des instituts de formation (HEP). Ils planchent sur des questions telles que : Quel sera le rôle du MEP ? Quels seront les messages à faire passer ? A qui et comment ?

Les conseillers et adjoints pédagogiques travaillent donc sur ce PER et ses conséquences et prévoient dans un deuxième temps de revoir les programmes d'établissement.

La LEO, nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire a été acceptée par le peuple le 4 septembre dernier. Un grand chantier s'ouvre pour l'école vaudoise avec la préparation du règlement d'application et la mise en œuvre de la réforme.

Concrètement, deux éléments concernent le sport :

Article 109 : qui prévoit une communication spécifique pour l'évaluation de notre branche. Il faudra donc repenser la structure des livrets d'EPS. Un groupe de travail va être mis en place et M. Imhof remercie déjà ceux qui seront prêts à se lancer dans cette « aventure ».

Plusieurs articles donnent enfin un cadre légal aux structures sport-études. Il conviendra de discuter des facilités octroyées aux sportifs d'élite et repenser calmement à ce qui est proposé aujourd'hui et ce que l'on veut pour demain.

Le dernier guide des mesures de sécurité date de 2007. Presque cinq ans plus tard, des modifications doivent être insérées, notamment sur les points du brevet de natation et du CSA (contrôle de sécurité aquatique).

Notre guide très cadrant est cité en exemple par le Bureau de prévention des accidents (BPA), mais doit évoluer. Une réflexion est menée quant à sa forme, version papier ou disponible sur Internet ?

Les journées suisses de sports scolaires sont des manifestations de grande envergure, où compétition rime avec plaisir.

## 6. Informations

Raphaël Blanchard explique que la participation aux journées cantonales de l'année dernière était en légère hausse, notamment grâce à celle d'athlétisme avec ses 38 inscriptions.

Par contre, il souligne qu'à ce jour, il y a un problème d'inscription pour la natation : seules 6 équipes sont annoncées, dont 4 d'Echallens. Il invite chaque établissement à considérer cette offre de joutes aquatiques.

Il reste une place pour le tournoi d'unihockey des membres AVEPS à Pully du mercredi 30 novembre.

À noter que toutes les dates des journées 2012 figurent sur le site.

Il précise cependant que la date du tournoi d'unihockey, Rivella Games, aura lieu le 12 mars 2012.

### 6.1 Journées régionales et cantonales : Raphael Blanchard

Carole remercie et remet avec Nicole une bouteille aux organisateurs des journées cantonales :

- Claudine Dutoit pour l'athlétisme ;
- Catherine Troesch et Bernard Chevalley pour la glisse ;
- Jérôme Krailiger pour le foot en salle ;
- José Sotillo pour le foot ;
- Guy-John Pasche pour l'orientation ;
- Raphaël Blanchard pour la natation.

### 6.2 Journées suisses : Raoul Vuffray

Raoul Vuffray revient sur la participation vaudoise aux journées suisses, en diminution :

2009 : 19 équipes

2010 : 18 équipes

2011 : 11 équipes, dans 3 disciplines différentes (athlétisme, CO et basket).

Il note que les Vaudois brillent en athlétisme et en basket, et nettement moins en CO !

**5.3 Modifications des statuts chapitre 3 art. 3a, 3c et chapitre 8 art. 21 :****Claudine Dutoit**

**M**arcel Favre et Luc Diserens proposent encore une petite modification pour l'article 3 c.

**L**'article 26, qui fait mention de ces modifications est mis à jour.

**L**uc Vittoz précise qu'on peut admettre ces changements de statut pour « récupérer » des MEPs du secondaire II. Mais il rappelle qu'après l'obtention de la 3ème période grâce à l'AVEPS, au SEPS et à la SPV, il n'y avait pas eu plus d'inscriptions de leur part.

**A**près avoir proposé quelques modifications orthographiques, ces articles sont acceptés tels quels, avec toutefois 2 refus et 4 abstentions.



**M**. Imhof ne peut que nous encourager à y participer, d'autant plus que le SEPS prend en charge tous les frais de participation des élèves vaudois. Le bureau réfléchit d'ailleurs à une éventuelle candidature, pour augmenter la participation, car la dernière remonte à Lausanne, en 1990.

**L**es journées vaudoises rencontrent à nouveau le succès mérité, notamment avec celle d'athlétisme, avec 38 équipes.

**À** noter que celles-ci ne peuvent se développer sans l'engagement financier de la DGEO (salaires) des communes (déplacements), du SEPS avec le relais de l'AVEPS (frais d'organisation) et surtout sur le terrain par les MEPS.

**I**l rappelle le rôle déterminant de l'AVEPS comme courroie de transmission auprès des membres mais aussi des autres enseignants.

**P**lus brièvement, il faut savoir que des tests de condition physique, destinés à tous les élèves de première année du gymnase sont reconduits pour la deuxième année consécutive.

**U**n DVD de démonstration du test a été créé. Le but est de récolter une base de données intéressante pour évaluer le niveau de force, souplesse et endurance des jeunes de cette tranche d'âge.

**D**es podomètres (au nombre de 600) sont disponibles pour les établissements scolaires pour mener des activités en lien avec l'endurance et la santé. Des fiches didactiques sont en cours d'élaboration.

**F**inalement, l'avenir de la revue « Espace pédagogique » doit être évalué : un sondage sur l'intérêt de la publication de cette revue nous parviendra prochainement ; encouragement à y répondre.

**d. M. Michel Pirker, chef du secteur J+S Vaud**

**D**epuis 2006, le doublement des subsides par le fond du sport n'a pas eu de grande incidence sur le nombre de camps, qui est resté relativement stable, mais a influencé l'encadrement, qui évolue avec un nombre grandissant de moniteurs J&S.

**N**ous pouvons donc nous réjouir d'avoir de plus en plus de gens qui se sont formés, ce qui a pour conséquence d'augmenter la qualité et la sécurité des-

dits camps.

D'un point de vue financier, les subsides alloués l'année dernière correspondent à 1'325'950.-

D'un point de vue pratique, les cours de perfectionnement sont très vite complets. C'est pourquoi un CP de ski a été ajouté en décembre, car tous les moniteurs doivent renouveler leur reconnaissance avant l'hiver, en l'espace de quelques week-ends seulement.

Le programme d'encouragement au sport de la confédération a énormément évolué. En plus de la tranche d'âge « classique », 10-20 ans, vient s'ajouter le sport pour les adultes. La formation de l'ESA (sport pour les adultes) est soutenue par le canton, mais les cours ne reçoivent pas les mêmes subsides. Quant à J&S Kids, les directives « rigides » en lien avec cette tranche d'âge vont s'assouplir, pour simplifier les exigences. Par exemple, des activités polysportives pourront se dérouler dans le même lieu ou le même cadre.

Enfin, une formation de « coordinateur sportif » a déjà été suivie par des MEPs du canton (qui débouche, par exemple dans la commune de Morges, à l'engagement d'une telle personne pour faire le lien entre le sport scolaire et le sport associatif).

e. **M. Jacques Daniélou, président de la SPV**

M. Daniélou commence son allocution sur le thème de la LEO fraîchement votée. Il rappelle que la SPV a lutté pour la LEO, mais surtout et avant tout contre Ecole 2010.

Fontannaz Voyages  
1041 Poliez-le-Grand  
021 881 47 06

**MiniBUS**

Transports scolaires - Courses d'écoles  
Transferts hôtels-aéroports  
Voyages - Excursions - Taxi  
Location de minibus avec ou sans chauffeur



**Patrick Badoux, pour le GRT, rappelle les éléments suivants :**

La demande de J-M Besençon à l'Unil avec demande de reconnaissance du LBF1 avait déjà été faite par l'ASEP (25.08.2010). La réponse de l'Unil avait été claire et négative.

Depuis lors l'ETH de Zurich a reconnu ses anciennes formations, par exemples avec les BF2 à équivalence Master. Ceci contredit ce qu'avait répondu l'Unil, qui stipulait qu'aucune reconnaissance ne pouvait se faire sur le plan national.

Le canton de NE, a réglé le problème : tous les BF1 sont reconnus à l'équivalence d'un Bachelor, pour les classes salariales. Attention ce cas pourrait faire jurisprudence, mais le problème est qu'à l'Unil le BF1 se faisait sur plus de semestres (6 au lieu de 4) !

À Bâle, il y a des recours de non-conformités des titres au secondaire II par rapport à d'autres branches : 10 ans après ils ont eu gain de cause pour obtenir les mêmes salaires (= payés rétroactivement). La patience est donc de mise !

En Valais, ils ont tous les mêmes nombres de périodes toutes branches confondues (23 périodes).

Pour conclure, il convient de noter une démarche importante menée par le GRT avec le soutien de l'AVEPS :

Une lettre a été envoyée à Mme Chassot, présidente de la CDIP, pour demander une équivalence Master pour les BF1. Patrick Badoux explique qu'il préfère carrément demander beaucoup pour obtenir peu ! Ceci grâce à l'argumentation suivante : nombre de semestres d'études plus élevé à Lausanne, la notion de mémoire, et avec l'appui du dossier fait par Alain et Serge, qui montre que le nombre de crédits de formation est presque équivalent au Master.

Précision de Luc Vittoz, qui explique qu'à NE les sortant de l'Unil sont « sous-payés », car ils sont 5 classes en dessous des autres licenciés.

Yves Froidevaux, SPV, donne des précisions par rapport à ce cas exemplaire, qui devrait faire jurisprudence pour les autres cas. Attention prudence, car d'autres recours peuvent différer légèrement d'un cas à l'autre, au-delà du principe général.

Il revient sur des problèmes de communication aux recourants : différence de calcul d'avance de frais selon les cas et l'écart par rapport à la retraite, ou pas de demande d'avance de frais du tout ! Un courrier, relu par l'avocat de la SPV, leur a été envoyé, avec des précisions sur la procédure. Grâce à cela, la majorité des cas se sont vu accordés une suspension, en parallèle au recours de J-M Besençon, mais d'autres se la sont vu refusée, car ils sont considérés comme des cas différents.

Il rappelle qu'il répond volontiers aux questions par téléphone, mais que l'accompagnement concret est réservé aux membres de l'AVEPS !

M. Froidevaux termine son intervention en nous informant qu'il gère un autre procès TRIPAC pour un MEP vaudois (qui vient de Bâle), car il enseigne 28 périodes en tant que spécialiste !

Marc Wertz, enseignant à Vevey, prend la parole. Il a fait recours comme J-M Besençon, étant dans le même cas. Il a reçu une convocation à comparaître au TRIPAC pour le 22 novembre. Cependant, lui n'a jamais reçu d'avance des frais. (= flou total). Il a demandé un report d'audience, au demeurant refusé par notre Service du personnel. La raison est que les arguments ne sont pas identiques à ceux du recours de J-M Besençon. Selon lui, ils sont « dans le même bateau » et ne devraient pas être traités différemment, sauf si on joue sur les mots, à la virgule près !

Il faut rappeler que l'argumentation principale de J-M Besençon est la non-conformité des titres en rapport de la fonction.

Question : pourquoi ces 2 cas ne sont pas acceptés ensemble ?

Notre présidente, Claudine D., prend note et dit continuer de suivre ce dossier de près.

Il(s) s'estime(nt) content(s) du résultat, mais désormais garant(s) du futur. Ceci implique une grande responsabilité quant à la mise en œuvre de cette loi.

La mise en application devra clarifier, entre autres, le règlement et la question du cahier des charges des enseignants (ces points sont débattus par le comité de la SPV et par le biais de la conférence des présidents des associations, à laquelle notre présidente se joint pour défendre notre point de vue).

En plus, elle impliquera des négociations au sujet de la loi sur le personnel. Par exemple, avec les questions suivantes : 25 ou 28 périodes au secondaire ? La présence de tel ou tel maître pour telle ou telle branche ou tel ou tel type de classe ?

À noter que M. Daniélou nous confirme que la SPV soutient fermement l'AVEPS quant à la présence de spécialistes EPS aux futurs degrés 7-8 (CYT actuel). La SPV s'engage à être porteuse de ce message, sans ambiguïté.

De même, le sujet de l'intégration des élèves de classes spécialisées doit être pris en compte et des solutions « supportables » envisagées.

Divers : le 9 décembre, une rencontre avec la cheffe du Département est agendée, avec la présence de notre présidente, pour faire entendre nos positions.

Question de l'adhésion de l'AVEPS à la SPV, qui est récurrente depuis son acceptation. M. Daniélou rappelle qu'on est entré dans la problématique par le biais technique en adaptant les statuts, ce qui paraît simple. Mais ceci a induit une concurrence avec d'autres associations syndicales et induit des problèmes d'appartenance.

Il propose donc de poser la question de l'appartenance de l'AVEPS à la SPV sur une autre AG ou lors d'une séance plénière, qui doit aboutir sur une décision tranchée, sur laquelle nous ne reviendrons plus !

Il rappelle les gains obtenus par la SPV (par exemples, les 3 périodes au gymnase) et rappelle également l'intérêt de cette collaboration. Pour conclure, il dit que la SPV est prête à faire un pas dans notre sens « car nous avons besoin de vos conseils sur le terrain et vous avez besoin de notre soutien ».

f. **M. Patrick Badoux, représentant de l'ASEP et du GRT**

Il relate le travail incroyable du comité de l'ASEP, notre comité central, pour faire accepter la modification de loi pour la surveillance des trois heures d'EPH par la Confédération et non pas par les cantons. Combat qui a abouti à un succès mérité.

Cela implique des droits ; nous devons nous appuyer sur cette loi pour défendre ces 3 heures.

Cependant l'ASEP ne peut pas mener des actions juridiques contre des cantons qui ne respectent pas cette loi (cf. Bâle et Lucerne avec diminution d'heures au secondaire II). Ils ne peuvent « que » soutenir des actions individuelles, qui doivent venir des élèves et étudiants touchés.

L'ASEP a des devoirs, notamment en promouvant un enseignement de qualité, au travers d'une formation continue riche et variée et d'une formation initiale solide pour jeunes enseignants.

Pour le projet de l'ordonnance fédérale qui est en consultation, deux points ont retenu l'attention de l'ASEP :

- les 110 heures d'EPS prévues pour le secondaire II. (chiffre estimé, mais d'où vient-il ?)
- le diplôme Bachelor équivaut à l'ancien Diplôme fédéral I. Les cantons vont donc pouvoir s'appuyer sur cet article (par exemple, NE qui a reconnu le Diplôme fédéral 1 au niveau de Bachelor).

Quant au plan d'étude romand, sa mise en place se fait dans tous les cantons.

M. Badoux explique que la formation continue est relativement bien fréquentée.

Son seul regret est, que la formation continue de la HEP du mois de septembre rencontre beaucoup de succès, mais que les MEPs ne vont pas plus loin. Il regrette qu'il y ait toujours aussi peu de Vaudois aux cours proposés par l'ASEP.

Il nous fait part du grand succès du congrès pédagogique de Macolin de juillet 2011, ceci principalement du côté des Alémaniques. Il regrette la trop faible participation du côté des Romands.

Fort de ce succès, ce congrès sera reconduit en 2013, le 2 et 3 septembre.

Nous reformulons la raison du recours. Nous refusons la non-conformité des titres en rapport avec la fonction comme stipulé dans ce nouveau contrat, ainsi que les conséquences professionnelles et financières qui en découlent. Nous demandons à l'employeur de justifier le fait que notre formation académique et validée par les autorités ne soit plus reconnue dans ce nouveau contrat. Nous rappelons qu'il s'agissait de la formation exigée pour un poste de MEP dans l'enseignement obligatoire. En réponse, la DGEO valide le titre de pédagogie générale de notre cursus comme un Bachelor de généraliste mais bloque sur la reconnaissance du brevet MEP.

- Suite à cette " non-conciliation attendue", nous décidons de demander l'aide d'un professionnel de la loi en la personne de Maître Chavanne ceci afin de pouvoir faire respecter nos droits. Maître Chavanne est déjà engagé par nos différentes associations du personnel dans différents recours du même type que le nôtre et est spécialisé en droit du travail. Il fait partie de l'étude d'avocat de Maître Recordon ce qui est aussi un gage de qualité.

- J'ai alors demandé un financement à l'assemblée de l'AVEPS pour le paiement des honoraires de notre avocat. L'assemblée générale 2010 accorde à l'unanimité un premier financement de 5000.- pour la défense et la reconnaissance du brevet 1 de MEP à l'Unil.

- Une semaine avant la date du 29 novembre, date de l'audience au TRIPAC, l'Etat de Vaud demande le report de l'audience. Depuis, silence radio, ... aucune nouvelle convocation à ce jour.

- Depuis le report du procès en novembre, nous avons Maître Chavanne et moi-même exploré la piste de la reconnaissance de notre formation brevet fédéral 1 par l'Unil. Si nous obtenons cette validation sans condition cela simplifierait la suite des opérations. Il devrait y avoir une réponse pour le 8 novembre. »

Pour conclure, Jean-Marc Besençon explique qu'il n'a aucune expérience similaire, mais pressent bien que cette affaire ne va pas se décanter rapidement.

Il soulève d'ailleurs le fait que plusieurs collègues lui téléphonent pour avoir des conseils. Par exemple, une question récurrente de la part de ces collègues : dois-je payer une avance de frais ? ou démarrer un autre procès ? Il leur répond qu'ils doivent décider cela avec leur association. Il sait que certains ont demandé un report d'audience vu que « son » cas serait un modèle.



La parole est donnée à Jean-Marc Besençon pour qu'il nous explique où en est son recours. Pour mémoire, il nous énonce le déroulement des faits depuis le début. Je le cite :

**- Janvier 2009**

Recours auprès du TRIPAC concernant le nouveau contrat de travail établi par l'Etat de Vaud. Dix-neuf collègues sur les peut-être deux cent cinquante concernés (le nombre exact n'est pas connu) ont fait recours, comme moi.

**- Octobre 2010**

Citation à comparaître au TRIPAC pour une séance de conciliation Etat de Vaud- Employé. Les recours au Tribunal des Prud'hommes se font exclusivement individuellement (pas de possibilité pour une corporation de réagir collectivement). Je me suis donc retrouvé sur le devant de la scène pour un procès type dont l'issue ferait, si elle est positive, jurisprudence. J'ai pris contact avec la SPV qui m'a assuré la prise en charge des frais de justice ainsi qu'un accompagnement conseil.

Mes remerciements à Yves Froidevaux pour ses conseils avisés et son accompagnement apprécié.

**- Compte-rendu de la conciliation**

Présents :

- pour l'Etat de Vaud : M. Christen, directeur de la DGEO ;
- pour le recours : M. Froidevaux, secrétaire général de la SPV et M. Besençon.

The advertisement is for 'Nordic-Sport' located in 'Le Mollendruz'. It features a stylized graphic of a ski jump at the top and bottom. The text includes the phone number '021/864.30.27', opening hours 'Ouvert tous les jours de 9h-17h.', and services offered: 'Ski de fond, raquettes, Randonnée, et école de skis'. A small photograph shows a white chalet in a snowy, wooded area. The text also mentions 'Ouvert les week-ends de novembre et mardi au dimanche du 1<sup>er</sup> déc. au 30 mars' and 'A pied, ski de fond ou raquettes, venez déguster nos spécialités.' The website 'www.nordicsport.ch' is listed at the bottom.

**1. Procès verbal de l'assemblée générale 2010 à Ollon**

Kim prend le temps de faire une petite parenthèse pour expliquer le renouveau graphique du logo de l'AVEPS, qui est projeté à l'écran : magnifique !

Ce logo a été réalisé par la sœur de Carole Du Bois et met en avant les 2 points suivants : le vert pour l'association vaudoise et, en son centre, le sport en mouvement avec une multitude de symboles.

Le PV est paru dans l'édition n° 217 du Contact de décembre 2010 est accepté sans modification et nous remercions Julie Nicollier pour sa rédaction.

**2. Etat des membres**

À ce jour, notre association compte 277 membres actifs, 5 membres d'honneur et 121 honoraires, 3 maîtres des écoles professionnelles ainsi que 2 maîtres en congé.

## 2.1 Remise des diplômes aux Jubilaires

Les diplômes sont remis aux collègues qui ont 25 ans d'appartenance à l'AVEPS, c'est-à-dire depuis 1986.

M. Philippe Choffat et Mme Dominique Martin-Fahrni viennent devant l'assemblée pour recevoir leur diplôme.

Mme Hena Nieumunster, absente, devient également jubilaire.

Félicitations à nos collègues pour cette longévité au sein de notre association.

## 2.2 Remise des diplômes aux membres retraités

Certains de nos collègues bénéficient d'une retraite bien méritée. Deux sont présents aujourd'hui dans cette salle et sont priés de s'avancer afin que le comité leur remette une petite attention :

- a. Jean Longchamp
- b. John Métral

Ont pris la peine de s'excuser :

- c. Eric Barbezat
- d. Roland Pezzi

Ces personnes obtiennent le titre de membre honoraire. Kim leur adresse à tous nos bons vœux pour la suite, ainsi que nos félicitations.

### CHAUSSURES *Le Bouif* CORDONNERIE



**B. Mouquin**



vente-réparations

TVA N° 205 672

Grand Rue 39 - le Sentier

tél : 021 / 845 54 04 fax : 021 / 845 54 21

portable : 079 508 70 75

locations de patins à glace et raquettes à neige

## 4.3 Élection du Bureau de l'assemblée

Notre Bureau ayant été complété il y a 2 ans, Julie Nicollier en tant que secrétaire, Nicole comme vice-présidente et votre serviteur continuent leur mandat respectif.

## 4.4 Élection des Délégués

- a. Claudine remercie le délégué sortant : Pierre Meylan
- b. Mise au concours de ce poste de délégué SPV. (= 1 journée au mois de juin pour représenter l'AVEPS à la SPV, 6 juin 2012 à Grandson). M. Olivier Grivel accepte ce mandat.
- c. Luc Vittoz quitte son mandat au SER (niveau en dessus de la SPV : 2 assemblées par année). Anne-Lise Marguerat accepte de reprendre celui-ci.

Les délégués représentent l'AVEPS auprès de la SPV.

Merci à Nicolas Lanthemann, Marianne Jaquemet, Anne-Lise Marguerat Guilain et Gianpaolo Patelli pour leur engagement dans ce rôle.

## 5. Dossiers en cours

### 5.1 État de notre association : Carlos Fidalgo

Le nombre de membres actifs est stable (moins trois membres). Il précise que quelques erreurs peuvent apparaître (changement d'adresse, de nom, ou même décès !) à cause du fichier transmis tous les 3 ans à un-e autre secrétaire. Ainsi, des informations concernant ces changements ne parviennent pas toujours jusqu'au secrétaire du comité. Il promet d'essayer de régler les « bugs » rencontrés jusque-là et de tenir à jour le plus scrupuleusement possible ledit fichier.

### 5.2 Le diplôme fédéral 1 de Lausanne : Claudine Dutoit

Comme nous le rappelle notre présidente, on avance sur des œufs. Elle nous signale par ailleurs que des collègues d'autres cantons rencontrent les mêmes soucis.

Avant de reprendre l'ordre du jour avec le point 4.1, Carole Du Bois demande à prendre la parole pour donner quelques précisions concernant les recettes de la publicité. L'augmentation du compte publicité provient, entre autres, du changement de mode d'encaissement. Il y a certes des annonceurs supplémentaires, mais Carole tient à souligner qu'elle a bénéficié du travail excellent d'Alexandre Cuche.

#### 4.1 Election au Comité :

Une bonne nouvelle, Jacques Rubatel, nouveau membre 2010, accepte de rejoindre notre comité.

Il se présente brièvement : il enseigne à Echallens et dit adorer exercer son métier. Il est donc prêt à s'engager pour le défendre et le promouvoir.

Remerciements aux membres sortants : Sybille Roch pour la caisse et Anouk Nussbaum pour le poste de rédacteur en chef. Anouk est cependant d'accord de garder son mandat de Webmaster.

Présidente : Claudine Dutoit

Vice-président ou membre : .....

Caissière : Sybille Roch, mais en mandat extérieur (= ne participe pas aux séances)

Promotion – publicité : Carole Du Bois

Secrétaire : Carlos Fidalgo

Responsable technique : Raphael Blanchard

Webmaster : Anouk Nussbaum

Rédacteur : ...

#### 4.2 Élections des Vérificateurs des comptes

- Pierre-Olivier Brunner passe 1er vérificateur.
- Dominique Fahrni passe 2e vérificatrice.
- Alexandre Cuche est nommé en tant que suppléant qui officiera d'ici à 2 ans.

#### 2.3 Admissions – démissions

Nous avons aujourd'hui 4 admissions. Parmi, ces nouveaux membres, Stéphanie Jobin et Steve Bécholey sont priés de se lever, afin que l'on puisse découvrir leur visage. Quant à Stéphanie Conti et Kevin Widmer, nouveaux membres également, ils se sont excusés.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre association qui se bat pour notre métier. Et qui sait, peut-être serez-vous une fois ou l'autre au sein du comité

Cette année, nous devons déplorer 7 démissions.

#### 3. Discussions des rapports

Les 4 premiers rapports, qui sont parus dans le dernier contact, sont discutés.

3.1 Rapport de la Présidente

3.2 Rapport du Responsable technique

3.3 Rapport de la Responsable promotion et publicité

3.4 Rapport du Secrétaire

Les membres de l'assemblée acceptent ces 4 rapports en levant la main.

Kim remercie les différents protagonistes pour le travail effectué tout au long de l'année.

**3.5 Rapport de la Caissière et des vérificateurs des comptes**

Mme Sybille Roch nous donne quelques informations sur la situation financière de notre association, à l'aide d'un tableau récapitulatif projeté. Le bénéfice de l'exercice de 2010-11 est de 2'929,25.

Annabelle Grandchamp nous fait part du rapport des vérificateurs des comptes et précise l'excellent travail effectué par notre caissière.

Un membre relève l'excellent travail effectué par notre responsable publicité. La recette passe d'environ 3'000.- en 2009-10 à plus de 11'000. en 2010-11 !

Les rapports du caissier et des vérificateurs sont unanimement acceptés.

Par cette acceptation, décharge est donc donnée à la caissière ainsi qu'aux vérificateurs des comptes que nous remercions pour leur travail.



**Le loisir-nature pour toute la famille**

**SWIN-  
GOLF.COM**  
Crémis  
**Lucens**

**Prix groupes d'enfants: Fr. 8.-  
Tout compris pour la journée  
avec initiation et  
prêt de tout le  
matériel  
021 906 87 90**

**Prêt de cannes gratuit pour vos entraînements «à domicile»!**

**3.6 Budget 2011 – 2012**

Sybille Roch nous présente le nouveau budget

Selon son analyse, l'association se porte bien et fait même chaque année un petit bénéfice.

Le budget est accepté tel quel, sans avis contraires, ni abstentions.

**3.7 Lecteur le plus assidu de Mister Choc et Miss Ola.**

La parole est donnée à Pierre-Olivier Brunner. Avec toujours autant d'humour, il nous fait part des réponses qu'il fallait donner pour être en lice pour le gain dudit concours. Les réponses les plus farfelues ou les plus longues explications nous sont exposées. Plusieurs participants se voient offrir des « pièces de monnaie en chocolat ». Une seule participante a réussi à résoudre les 4 énigmes, à savoir Mme Monique Dufour, qui reçoit un ligot d'or en ... ! Bravo à cette valeureuse gagnante !

**4. Elections**

Comme vous avez pu le lire dans les derniers Contacts, notre association peine toujours autant à trouver des membres volontaires pour son comité.

Cette année, 3 postes sont à renouveler : (vice-président), caissier et rédacteur. Cependant, il est envisageable d'entrer au comité en tant que membre avec comme rôle de pouvoir prendre certaines tâches ponctuelles telles que les relations AVEPS-SPV, etc. Notre association a besoin de volontaires prêts à s'engager pour elle !



**SENN**  
Garage – Carrosserie  
Agent principal VW Audi

Route de Grandson • Yverdon  
Tel. 024 447 44 88 www.sennautos.ch